



NORMES DE QUALITÉ PERMETTANT DE PROFITER DES AVANTAGES LIÉS AU LABEL « PRODUITS GOÛTEZ LANAUDIÈRE! »

Les critères reliés à la campagne Produits de Goûtez Lanaudière! sont inspirés de ceux d'Aliments du Québec puisque ces derniers sont ceux qui ont été élaborés après consultation avec l'industrie et les tables de concertation bioalimentaires du Québec.

Les produits Goûtez Lanaudière! doivent posséder les caractéristiques suivantes:

- plus de 50% des ingrédients sont d'origine lanaudoise (tous les ingrédients qui peuvent être identifiés dans la fabrication d'un produit, qui font partie intégrante du produit et qui représentent une portion majeure du coût des matières nécessaires à sa fabrication)
- au moins 80% des frais reliés aux activités de transformation et d'emballage sont encourus dans Lanaudière

Lorsque la matière première n'est pas disponible en quantité et en qualité adéquates dans Lanaudière, elle peut provenir d'ailleurs. Dans ce cas, 100% des activités de transformation et d'emballage doivent être réalisées dans la région.

Nous recommandons aux entreprises pour maximiser leur visibilité auprès des consommateurs, restaurants, institutions et détaillants d'adhérer également à Aliments du Québec qui est notre partenaire.



Voici, à titre indicatif, la description des critères de leurs différentes catégories :

Aliments du Québec

À savoir, un « Aliments du Québec » c'est tout produit entièrement québécois ou tout produit composé d'un minimum de 85 % d'ingrédients d'origine québécoise, et ce, à condition que tous les ingrédients principaux proviennent du Québec. De plus, toutes les activités de transformation et d'emballage doivent être réalisées au Québec.

Aliments préparés au Québec

Un Aliments préparés au Québec, c'est tout produit entièrement transformé et emballé au Québec, fait d'ingrédients québécois et/ou importés. De plus, lorsque les ingrédients principaux sont disponibles au Québec en quantité suffisante, ils doivent être utilisés.

Aliments du Québec bio et Aliments préparés Québec bio

Les produits ayant obtenu ces marques de certification répondent ainsi à la fois aux critères de provenance des Aliments du Québec et Aliments préparés au Québec, et à ceux imposés et validés par le CARTV, gardien de l'authenticité des produits d'appellation biologique du Québec.

[Pour connaître les détails d'adhésion à Aliments du Québec.](#)

[Pour adhérer au programme Aliments du Québec.](#)